



15/02/18

Augmentez les salaires, Pas les actionnaires !

Lundi 19 février aura lieu la deuxième réunion des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). La direction y présentera ses « propositions » d'Augmentations Générales des Salaires (AGS) ainsi que le budget des Augmentations Individuelles (AI). La première réunion a confirmé l'intention de la direction de continuer sa logique d'AGS 0% pour les ETAM et les cadres. Cela se traduirait, comme les années précédentes, par un nombre important de salariés qui verraient leur pouvoir d'achat stagner ou baisser dans le contexte d'une reprise de l'inflation.

Pourtant, les résultats commerciaux 2017 sont « record ». Pourtant, les résultats financiers qui seront présentés demain vendredi s'annoncent excellents. Pourtant, Renault a promis 1,3 milliard d'euros de dividendes aux actionnaires.

Nous appelons les salariés à débrayer mardi 20 février à 10h en se rassemblant nombreux devant la Place Café. Pour partager les dernières informations de la 2^{ème} réunion des NAO et pour exprimer le mécontentement accumulé par les années de serrage de ceinture.

Pour eux

Actionnaires

Dividendes versés en 2018 en hausse de +40%, en progression constante depuis 2010

Rachats d'entreprises, investissements et partenariats dans de nombreux pays

Trésorerie disponible : +13,9 milliards d'euros fin 2016

Dirigeants

C. Ghosn touche un salaire annuel de 7 millions d'euros pour son mi-temps chez Renault (ou tiers-temps avec Mitsubishi et Nissan ?)

6 millions d'actions gratuites pour les hauts cadres depuis 2011, soit 564 millions d'euros

Pour nous

Inflation qui reprend

Chiffres INSEE : 1% en moyenne en 2017, prévision Banque de France 2018 : 1,4%

Augmentation des prix :

- 1^{er} janvier 2018 : gaz +7%, Forfait hospitalier +10%, PV stationnement Paris +200%
- Depuis janvier (en moyenne) : Diesel +8.3%, Essence +4.3%, Fioul domestique +6%
- Reste de l'année : péages +1 à 2%, contrôle technique +15 à 20%, mutuelles +2 à 4%

Quasi-blocage des salaires depuis 2013

AGS 0% pour les ETAM depuis 2013

En 2017, 35 à 40% des ETAM ont vu leur pouvoir d'achat stagner ou baisser

En 2017, plus de 30% des Cadres ont vu leur pouvoir d'achat stagner ou baisser

Pour partager les informations de la 2^{ème} réunion des NAO, pour exprimer notre mécontentement :

Débrayons massivement Mardi 20/02
RDV à 10H00 (1h de grève) devant Place Café

Salaires de janvier :

une augmentation du net en trompe-l'œil

Chacun a dû noter une augmentation de son salaire net à la fin du mois de janvier. Ces 10 à 30 euros d'augmentation (selon le salaire) ne proviennent pas d'une augmentation du brut mais de la baisse de certaines cotisations sociales au 1^{er} janvier 2018. Elles sont censées masquer, pour les salariés du privé, la hausse de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) de 1,7%.

En augmentant la CSG de 1,7 % pour les salariés et retraités, le Gouvernement accentue une nouvelle fois le transfert du financement de la sécurité sociale des cotisations sociales vers l'impôt et la fiscalisation.

Ce transfert s'est continuellement accru depuis la création de la CSG par le Gouvernement Rocard en 1991 jusqu'au Gouvernement Jospin en 1998 où la CSG est passée de 1,1 % à 7,5 % pour les salariés et 6,6 % pour les retraités.

Avec cette nouvelle augmentation, la part des cotisations finançant la sécurité sociale passerait de 86,8 % en 1991 à 65,6 % alors que la part de l'impôt incluant la CSG passerait de 4,9 % à 30,3 %.

La CSG, cet impôt injuste est financé par les salariés et les retraités à hauteur de 89,6 % au détriment des patrons qui en sont épargnés.

Depuis sa création, les hausses successives de la CSG ont souvent été compensées par des baisses de cotisations sociales, en particulier, de cotisations « patronales ». Si bien qu'aujourd'hui, ce que l'on paye en CSG était naguère payé par les employeurs sous forme de cotisations « patronales » !

La contrepartie des baisses de cotisations maladies et chômage (2,2 % au 1^{er} janvier puis 0,95% en octobre) des salariés, annoncées pour « soi-disant » améliorer leur pouvoir d'achat, n'est qu'un leurre et aura un effet boomerang dévastateur avec la diminution du salaire socialisé (salaire net + cotisations sociales) et des droits collectifs (retraite, remboursements maladie, allocation chômage etc...) qui en résultent.

La sécurité sociale et l'Unedic sont financés par les cotisations sociales versées dans un pot commun. Ce budget est différent de celui de l'État. La fiscalisation du financement par la CSG l'intégrerait petit à petit à celui de l'État qui pourrait puiser dedans pour divers besoins, notamment en cas de crise financière. Il pourrait aussi assécher le budget de la sécurité sociale pour inciter à sa privatisation.

Se satisfaire d'une hausse de notre salaire net au détriment des cotisations sociales, c'est perdre de vue que ce que nous croyons gagner, nous le perdons ailleurs. Ce qui compte, c'est la répartition des richesses entre Capital et Travail. Et là, le Gouvernement ne dit rien des 80 milliards d'euros perdus chaque année à cause de la fraude fiscale. Il n'a pas non plus commenté les bénéfices des entreprises du CAC 40 passés de 55 milliards d'euros en 2015 à 77 milliards d'euros en 2016 et encore moins le montant total des dividendes distribués en 2017 (44 milliards d'euros, un record depuis 2006).

Quant aux retraités, c'est la double peine, puisqu'ils subiraient l'augmentation de 1,7 % de la CSG sans aucune contrepartie, dès lors que leur pension dépasse 1 200 euros par mois. A titre d'exemple, cela représentera une ponction de 306 euros par an pour une pension de 1500 euros.



Compensation de la hausse de la CSG pour les fonctionnaires : des « ratés » sur la paie de janvier

Les fonctionnaires n'étant pas soumis aux cotisations sociales qui baissent auraient été touchés de plein fouet par la hausse de la CSG. Face au mécontentement, le gouvernement avait promis de la compenser pour que leur salaire ne baisse pas. Eh bien, c'est raté pour des centaines de milliers d'entre eux en janvier. Des « difficultés techniques » que le Premier Ministre promet de régler les mois prochains avec un rattrapage...

La CGT exige une véritable augmentation des salaires et des pensions pour une réelle augmentation du pouvoir d'achat.